

Adresse du conseil général d'Orléans, qui félicite la Convention d'avoir encore une fois sauvé la patrie, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général d'Orléans, qui félicite la Convention d'avoir encore une fois sauvé la patrie, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 343;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29323_t1_0343_0000_3

Fichier pdf généré le 01/02/2023

politiques, et ils ont été consumés. Ainsi périront tous ceux pour qui le peuple n'est pas tout, tous ceux qui préfèrent l'or aux principes, les préjugés à la raison et les passions aux vertus.

Fédéralistes, modérés, égoïstes, tremblez, c'en est fait de vous, le tems des pardons est passé, assez longtems vous avez méconnu et outragé le peuple, le jour de ses vengeances va se lever, la vérité va pénétrer dans toutes les tanières du crime; le torrent de la Révolution ne respectera dans son cours rapide que les hommes véritablement révolutionnaires, que les amis purs et confians de la démocratie.

Représentans, nous applaudissons avec enthousiasme aux décrets du 8 et du 23 ventôse, ils sont pour vous des titres impérissables à l'amour, au dévouement et à la reconnaissance des français; non, non, point de paix, point de trêve avec les ennemis du dehors, notre terre est abreuvée du sang des uns et des autres; nous devons le faire couler ce sang impur jusqu'à la dernière goutte pour cimenter l'unité et l'indivisibilité de notre gouvernement, nous devons le faire couler pour apaiser les mânes de nos frères martyrs de leur patriotisme et de leur valeur, nous devons le faire couler pour noyer les tyrans et sauver les peuples de la terre qui, depuis 5 ans, nous regardent et qui attendent de nous de grands exemples.

Représentans, si vous voulez des bras, nous vous offrons les nôtres, parlez et nous sommes prêts; continuez à être grands et fermes comme le peuple qui vous délègue, conservez l'attitude imposante et fière que vous prîtes aux époques à jamais mémorables des 31 mai et 2 juin, et qui doit caractériser les représentans de la première République du monde; frappez de mort, et l'ambitieux pour qui une guirlande de chêne ne seroit pas la plus belle des couronnes, et le lâche qui se courberoit devant son égal. Soyez toujours la Montagne inébranlable des droits de l'homme; restez à votre poste jusqu'à ce que vous ayez terminé la grande Révolution qui va jeter sur la terre, une nouvelle surface formée des débris de tous les despotiques; restez à votre poste jusqu'à ce que la patrie reconnoissante vous appellent du nom de père et vous proclamant ses libérateurs vous dira : Revenez dans vos foyer, votre mission est finie, je suis heureuse.

COURBET (*présid.*), M. COHEN, V. FAINE, POUJADE, MOUTIN, LAURANT, GIVO, DINIQUE (*vice-présid.*), BILHAN, BASSOT, GAUSSEN, MOURGUE, ROUDIÈRE, J. BOUET, RICHARD, ROUSSET, PAGÈS, LAFONT, DUPUY, DAUDET, LAROQUE, FABRE, RIFFARD, DÉVERT, PORTOT, AMAL, LOUBIER, DALZAC, LOMBARD, LECUIN, J. MARTIN, D. FABRE, DURIEUX, GARNIER, THOMAS, PAGÈS, LOUDERA, CARTANE, MOURIER, THIRION, ARMAND, PUECH, LAURENT, LERAN, VEYRIN, CEANIER, F. CLER, DEVILLAS, FOUCARD, ROMAGNOL, OLLIVIER, J. DAUSSER, LAPOST, SOUCHAUX, OLLIER, LACOMBE, BLANC, ABRAMAIN aîné, MONTAGNON, MONTOT, MALBOY aîné, ABOT, J. BERTRAND, ROUVIER, J. VIGOGNE, ESPERANDIER, FRAISSINET, SUCET, BASSAN, BORNOL, JOURDAN aîné, A. BOINGER, FRAISSINET, DUCROS [et 20 signatures illisibles].

d

[*La garde nat. d'Indre-Libre, à la Conv.; s. d.*] (1).

« Vos enfants s'empresent de vous témoigner les nouvelles obligations qu'ils vous ont, d'avoir par votre surveillance sans bornes découvert et déjoué les complots les plus liberticides que l'aristocratie ait osé former jusqu'à ce jour.

Continuez, Citoyens représentans, à nous assurer notre bonheur qui ne peut exister sans la liberté et l'égalité que vous n'avez cessé de vouloir nous procurer.

Au nom de la fraternité, continuez vos augustes et utiles fonctions, ne les quittez qu'après tous les orages et que les ennemis de la liberté seront vaincus. Alors vous pourrez avoir la douce satisfaction d'assurer à vos frères un bonheur qui, nous osons l'annoncer, sera celui de tout l'univers.

Quant à nous, fermes dans notre poste, nous ferons exécuter vos bienfaisants décrets; nous vous jurons de ne quitter les armes que lorsque vous aurez consolidé l'unité et l'indivisibilité de la République, et nous ne cesserons de répéter : Vive la République, Vive la Montagne »

CRABLIÈRE LARIVIÈRE (*comm^{dt} en chef*), BERGÉ, GOILLON LATUDIER (*comm^{dt} du 1^{er} b^{on}*), ROCHOUX (*off. de santé*), CROCHITE (*comm^{dt} du 2^e b^{on}*), MORIN, LENSEIGNE fils aîné, LEMOINE, BOIVULILLON, DUPLAND fils, BOURGAULT, LENSEIGNE jeune, SOUSSET, BERTHON, GODINAT, DETOUCHE, LESSIEUX, DRUHERNE, GILGAULT, GUNON [et 7 signatures illisibles].

e

[*Le Conseil g^{at} d'Orléans à la Conv.; s. d.*] (2).

« Représentans,

Grâces vous soient rendues; vous venez de sauver encore une fois la République. Des scélérats avoient trompé le peuple. Ils lui avoient imposé par l'apparence d'un patriotisme ardent. Ils offroient à la multitude l'extravagance pour l'énergie, des superstitions subversives de tous ordres pour des mesures révolutionnaires. Quelques jours de plus ils précipitoient le peuple dans l'abîme; mais la Montagne a lancé sa foudre et les scélérats ne sont plus.

Législateurs, nous surveillerons tous les agents subalternes de la faction; nous les reconnoîtrons facilement, leur conduite se calque sur celle de leurs chefs et leur règne ne sera pas long.

Vive la République! Vive la Montagne »

AMAND (*not.*), E. VINSON (*maire*), GRATTA DEFURE, BARDOY, BORMAN (*agent nat.*), CHAILLON (*off. mun.*), LEBLOIS, DARNAULT, MAURANT, PIGNON, BARBERON l'aîné, DENTREMONT, BARDIN (*off. mun.*), GEMELAD, PERRIN, CHAPIOTIN fils aîné (*agent nat.*), PELLETIER, ROMAGNER, (*off. mun.*) [et 7 signatures illisibles].

(1) C 300, pl. 1056, p. 26; Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 571, p. 392.

(2) C 298, pl. 1040, p. 17; Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t), *J. Sablier*, n° 1248; *Débats*, n° 571, p. 393.